

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1305

présenté par
M. Bothorel, rapporteur

ARTICLE 10

À la première phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« disposant d' »

le mot :

« comportant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.